

*CENTRE CULTUREL FRANCOPHONE DE L'OKANAGAN  
41<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE 6 JUIN 2018*

1. Nomination aux fins de l'Assemblée générale annuelle 2018

Le CA a demandé à M. Francis Langevin de bien vouloir présider l'assemblée générale annuelle.

Le CA a demandé à Mme Nicole Leblanc de bien vouloir dresser le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

La présidence d'assemblée note que l'avis de convocation de l'AGA a été envoyé le 23 mai 2018, soit plus de 14 jours avant la tenue de l'assemblée et selon les Statuts et Règlements.

APPEL DES MEMBRES – QUORUM –

**Membres- individuels présents : 12 membres votant**

Joan Irvine	Michael Dorsel	Julien Picault
Francine Portelance	Diane Campeau	Catherine Sylvain
Ksenia Beaumier	Francis Langevin	
Christine Cloutier	Bruno Cloutier	
Mario Lanthier	Estelle Philion	

**Membre- familial présent: 4 membres votant familial** (un vote par famille)

Denise et Ed Dorosz  
Sacha Gagnon et Gabrielle Dupont  
Armand Delisle et Christine Leblanc  
Valérie et Jean-Michel Grech

**Membre non-votant présent: 1 membre**

Annette de Rocquigny

**Total de 16 membres votants. Il y a quorum à 18 h 05**

**Observateurs :**

Eric Villeneuve, FFCB  
Marie-Jeanne McLellan, Club 50+

**Employées / contractuelles :**

Claudie Valque et Nicole Leblanc, employées au CCFO  
Audrey Lord-Langlois, stagiaire au CCFO

L'assemblée est officiellement ouverte à 18 h 05

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSITION AGA 18-01**

C. Cloutier / J. Picault

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un point 'divers' après les élections.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

**PROPOSITION AGA 18-02**

M. Lanthier / B. Cloutier

Que le procès-verbal soit adopté avec l'ajout de la mention au point 10 que M. J. Boyer est un nouveau membre.

4. AFFAIRES EN DÉCOULANT

a) BC Societies Act : les Règlements (bylaws) du Centre culturel francophone de l'Okanagan ont été soumis en français et reçus avec succès par la Province de la Colombie-Britannique

5. RAPPORTS

- a) Présidence (Francis Langevin)
- b) Direction générale (Claudie Valque)

**PROPOSITION AGA 18-03**

C. Cloutier / M. Lanthier

Que les rapports de la présidence et de la direction générale soient acceptés en dépôt

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Arrivée de Christine Leblanc à 18 h 40**

**Arrivée de Valérie et Jean-Michel Grech à 18 h 48**

**Départ de A. de Roquigny à 19 h. Le quorum est maintenu.**

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS EXAMINÉS

**PROPOSITION AGA 18-04**

F. Portelance / C. Cloutier

Que les états financiers examinés 2017-2018 soient acceptés tel que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. NOMINATION D'UN COMPTABLE-VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE EN COURS

**PROPOSITION AGA 18-05**

D. Dorosz / B. Cloutier

Que les services de LDB Chartered Accountant soient retenus pour l'année en cours.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. ADPTION DE LA PROGRAMMATION ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

### **PROPOSITION AGA 18-06**

Que la programmation soit acceptée telle que présentée

B. Cloutier / C. Cloutier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PROPOSITION AGA 18-07**

Que les prévisions budgétaires soient acceptées telles que présentées

C. Sylvain / M. Lanthier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9. MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

### **PROPOSITION AGA 18-08**

Que les cotisations suivantes soient acceptées pour l'année en cours :

Cotisation individuelle : 20 \$

Cotisation familiale \* : 30 \$

Cotisation de groupe : 50 \$

\* Un groupe de personnes composé d'au maximum deux personnes âgées de 18 ans et plus et d'un nombre non limité de personnes de moins de 18 ans réunis par des liens de parenté ; partageant le même domicile et qui verse une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale annuelle. Chaque membre famille a droit à un vote.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 10. LIMITATION DES POUVOIRS D'EMPRUNT ET MARGE DE CRÉDIT

### **PROPOSITION AGA 18-09**

Que la marge de crédit soit de 30 000 \$ et le pouvoir d'emprunt à 10 000 \$

C. Leblanc / C. Cloutier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. ÉLECTION DES MEMBRES

La directrice de scrutin sera la secrétaire de la réunion, Mme N. Leblanc

### MISE EN NOMINATION

Nomination de Vicky Bergeron au poste de conseillère – renouvellement de mandat

Nomination de Francine Portelance au poste de conseillère

Nomination de Sacha Gagnon au poste de conseiller

Nomination de Francis Langevin au poste de président

La présidence d'assemblée demande 3 fois à l'assemblée s'il y a d'autres nominations.  
Aucune autre nomination ne provient de la salle.

Acceptent : Vicky Bergeron (par écrit) et Francis Langevin

Refusent : Francine Portelance et Sacha Gagnon

Ceux qui ont accepté sont déclarés élus par acclamation.

Le CA pourra combler les postes vacants au cours de l'année.

D. Campeau suggère de recruter des gens dans le sud et le nord de la vallée.

12. DIVERS

Suite à la discussion, les membres du CCFO doivent se pencher sur l'avenir de notre bâtisse : rénover/réparer ou vendre ?

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres félicitent le nouveau Conseil d'administration.

**PROPOSITION AGA 18-10**

Que l'assemblée soit levée.

C. Cloutier /

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20 H 25

\_\_\_\_\_  
Présidence

\_\_\_\_\_  
date

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
date